

SAINTE-VICTOIRE

Pas d'excès  
d'enthousiasme

Page 4

# EN PAYS VAROIS

L'hebdo des agricultures méditerranéennes

SAMEDI 21 AVRIL 2018 - 3 €

n° 53

Q

# Pas d'excès d'enthousiasme

Le fruit du travail collectif s'avère plus que payant pour les vigneronns de la Sainte-Victoire. Ils souhaitent aussi que l'évolution de leur dénomination se poursuive sereinement.

Ils souhaitent aussi

**L**a période que traversent les vigneronns de la Sainte-Victoire pourrait sembler euphorisante. Le bilan de la récolte 2017, ainsi que celui de la campagne commerciale, sont très satisfaisants, et les cours du vac atteignent toujours des sommets. Sur un nuage, les viticulteurs de la haute vallée de l'Arc restent cependant conscients que les prix, qui tirent vers le haut leur association, et la dénomination ne peuvent constituer une référence. Même si tous n'ont pas été épargnés par les problématiques au vignoble, la sécheresse en particulier, qui a marqué ce millésime 2017, les producteurs de Sainte-Victoire ont globalement évité le pire. Les volumes et la qualité ont été maintenus sur leur secteur. Mais les aléas ont été plus défavorables ailleurs. À l'occasion de l'assemblée générale de l'association, Olivier Sumeire, le président de l'association des vigneronns AOC Sainte-Victoire, l'a rappelé en alertant aussi ses collègues producteurs.

## Une conjoncture favorable

*"Faute de raisins sur les vignes, quelque 25 millions de bouteilles de Côtes de Provence ne seront au final pas vendues parce que nous n'avons pas pu les fabriquer."*

Sur le marché, les ventes de vins de la DGC (Dénomination géographique complémentaire) Sainte-Victoire tirent à l'évidence parti de cette conjoncture, et d'une demande actuelle supérieure à l'offre. Les cours du vac se situent, pour la dénomination, entre 280 € et 310 €/hl. Toutefois, Olivier Sumeire invite les vigneronns à adopter une autre grille de lecture d'une situation qui pourrait occasionner de "véritables déflagrations économiques".

Il ne faut en effet pas oublier au final "le consommateur à qui l'on propose aujourd'hui au restaurant à 38 €, voire 40 €,

des vins Sainte-Victoire jusque-là positionnés à 30 €!".

## Attention au "risque de décrochage"

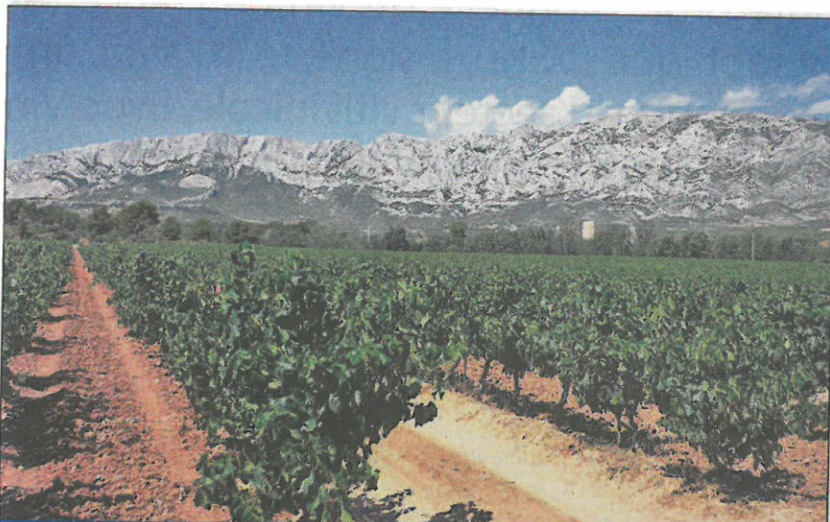
Pour le président de l'appellation, "le risque de décrochage et de remplacement est extrêmement sérieux". Le constat sur cette "valorisation stratosphérique des vins de la dénomination vaut aussi sur le circuit des cavistes, en grande distribution comme à l'export. Si les Sainte-Victoire ont tiré leur épingle du jeu sur les volumes, c'est en grande partie en raison de la pénurie qui a touché notre appellation", insiste Olivier Sumeire.

Il ne fait pourtant pas de doute que les vigneronns de l'appellation doivent leur succès au travail sur la technicité et le savoir-faire de leur association, mis en place depuis des années, pour produire des vins de gastronomie.

Ils se sont battus pour que l'AOP Côtes de Provence Sainte-Victoire se positionne sur un créneau premium et connaisse des performances à l'export ; comme c'est le cas aujourd'hui dans plus de 40 pays. Pour Olivier Sumeire, "l'association a permis aux vigneronns d'atteindre cette reconnaissance. Au sein de la grande famille des Côtes de Provence, l'identité de la dénomination, le particularisme et les qualités de nos vins sont aujourd'hui incontestés".

## Le rôle de l'association plus que d'actualité

En matière de communication, le rôle de l'association a été indispensable et, aujourd'hui, "il ne faut pas croire non plus qu'il n'y a plus rien à faire sur le volet promotion, mais les choses ont quand même bien changé. Notre association a déjà franchi une seconde étape en se déployant sur les problématiques environnementales, avec plusieurs démarches responsables (groupe de fermes Écophyto, Fermes 30 000, etc.)", se satisfait-il.



La dénomination Sainte-Victoire valorise, au sein des Côtes de Provence, un vignoble particulièrement propice à l'élaboration de grands vins. Les vigneron·s respectent des contraintes de production plus restrictives en sélectionnant les meilleures parcelles, un encépagement particulièrement adapté, des rendements plus limités, un élevage obligatoire pour les rouges, etc.

Des préoccupations qui justifient plus que jamais l'existence et l'avenir de l'association des Vignerons de la Sainte-Victoire. Le président a d'ailleurs mis en avant le travail entrepris par son équipe, et Jean-Jacques Balikian, précurseur dans ce domaine, et très impliqué pour répondre, avec les vigneron·s, aux attentes sociétales sur les pratiques culturelles.

Les vigneron·s ont encore besoin de défendre leur capital, leur vignoble au plan sanitaire, mais sur un autre plan également.

"Effaré de constater que le cercle vertueux, dans lequel la viticulture est entrée depuis quelques années, soit toujours à ce point ignoré", le président Olivier Sumeire estime que le challenge à venir est bien celui-là.

Le respect d'une démarche qualitative stricte, et aujourd'hui environnementale, a valu aux vigneron·s de la Sainte-

Victoire de gagner, au fil des ans, en qualité, en visibilité, pour une image toujours plus haut de gamme. Il leur faut donc continuer de "se donner les moyens de répondre, de manière organisée et collective, aux attaques dont est victime la filière".

### Une réussite exemplaire

Un enjeu environnemental pris à bras le corps par l'association, qui a été salué par Éric Pastorino. Le président du syndicat des vins de Côtes de Provence a aussi souligné "le dynamisme et la réussite, à l'échelon régional et national, des Sainte-Victoire citées en exemple dans les instances parisiennes de l'Inao". Partageant le point de vue d'Olivier Sumeire sur les dangers économiques liés à une hausse brutale des cours, il a également appelé à la prudence. "Nous avons la chance d'avoir une demande plus forte que l'offre. Mais c'est une situa-

## CHIFFRES CLÉS

### Les chiffres de 2017

► **26 816 hl de vins rosé et rouge.** C'est la production des vigneron·s en Côtes de Provence Sainte-Victoire, soit l'équivalent de 3,5 millions de bouteilles.

► **864 920 hl.** C'est le volume total produit par l'appellation AOC Côtes de Provence dont **24 000 hl** ont été commercialisés sous la dénomination Provence Sainte-Victoire.

tion de court terme. D'une manière générale, la gestion des petites récoltes, comme nous l'avons connue en 2017, est toujours plus délicate. Il faut être conscient que les conséquences peuvent être largement pires qu'une situation d'excédent. Manquer de vin peut aussi se traduire par des pertes de parts de marché, qui se récupèrent difficilement. De plus, nous avons des voisins qui n'attendent que ça !", ajoutait le président des Côtes de Provence.

Le président de la DGC Sainte-Victoire a profité de l'assemblée générale pour indiquer qu'il brigait un poste à la prochaine élection d'administrateurs à la chambre syndicale de l'ODG des Vins de Provence, souhaitant "pouvoir apporter sa contribution dans le travail entrepris au sein des Côtes de Provence". Une candidature des plus "normales" et tout à fait "légitime", pour Eric Pastorino, qui a de son côté encouragé les vigneron·s à se mobiliser pour l'occasion, puisque "comme cela arrive de temps en temps, les candidatures seront plus nombreuses que les postes à pourvoir". ■

EMMANUEL DELARUE